

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4092 - JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021

TAXE RAM

Vingt-cinq millions de dollars américains déjà collectés

Augustin Kibasa Maliba a indiqué que vingt-cinq millions de dollars américains ont été déjà collectés depuis le lancement du Registre des appareils mobiles (RAM) en République démocratique du Congo. Il l'a avoué lors de son intervention devant les députés nationaux, au cours de la plénière du 29 septembre qui avait inscrit le dossier sur la taxe

RAM à son ordre du jour.

S'agissant de l'affectation de l'argent ainsi collecté, le ministre des PT-NTIC a, en outre, révélé que le RAM a permis d'accompagner la gratuité de l'enseignement dans le pays avec la distribution de E-Sim, le wifi gratuit, qui a permis notamment de télécharger les données en rapport avec l'enseignement.

Page 3



Le ministre des PT-NTIC, Augustin Kibasa.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La coalition Lamuka se dégonfle



Fayulu et Muzito, deux membres du Presidium de Lamuka

Après la pression sur l'auto-interdiction sur l'organisation de marches politiques dans

les

« zones neutres », la coalition Lamuka est revenue sur sa volonté de tenir sa marche prévue pour le 29 septembre qui devrait partir de la commune de Masina pour chuter au Palais du peuple.

La plate-forme a donc reporté cette manifestation publique pour des « impératifs sécuritaires », après concertation avec le gouverneur de Kinshasa. Elle compte tenir un meeting à la place Sainte-Thérèse, le 9 octobre, à N'Djili avant sa marche reprogrammée pour le 16 octobre.

Page 3

HACKMAKER 60E AUF

Un ATM créé pour une meilleure rentabilité des puits d'eau potable



Sensibilisation de la population à l'enregistrement des enfants à l'état civil

MAÏ-NDOMBE

Caritas- Inongo met en œuvre un projet sur l'enregistrement des enfants à l'état civil

Le dispositif conçu par le trio Chadrack Mabla, Luc Kitenge et Ferawi Mabla, pour rendre plus profitable la distribution d'eau de forage via le paiement par carte, a obtenu le premier prix du concours d'innovation numérique organisé au sein du Lisungi FabLab, domicilié dans le Campus numérique francophone, à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) de Kinshasa, le 24 septembre. Le projet mis sur pied par la jeune équipe d'entrepreneurs est destiné à rentabiliser au mieux le système de fourniture d'eau de puits dans le contexte kinois où il se présente de plus en plus telle une alternative à la Régideso.

Page 5



Le premier prix remporté par le trio Ferawi Mabla, Luc Kitenge et Chadrack Mabla

Le projet vise notamment à augmenter le taux d'enregistrement des enfants à l'état civil, enregistrer plus de douze mille enfants pour la période allant de mars à novembre 2021 à partir de quatorze sites ciblés dans la province de Maï-Ndombe, augmenter la sensibilisation à l'enregistrement des

enfants à l'état civil à travers les médias, les écoles, les églises et les contacts avec les maternités. Les premiers bénéficiaires du projet financé par l'Unicef sont tous des enfants âgés de zéro à trois mois, soit quatre-vingt-dix jours après la naissance, de la province de Maï-Ndombe.

Page 2

ÉDITORIAL

Armements

Le nombre des défis auxquels les nations du monde sont confrontées depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la course aux armements mène le peloton de tête devant les questions de pauvreté et les menaces liées à l'environnement ou au terrorisme international. Les grandes puissances sont bien conscientes du danger que représente le renouvellement permanent par elles des stocks d'armes sophistiquées. Pour se rendre compte à quel point cet acharnement à se doter des nouveaux arsenaux militaires leur tient à cœur, il faut observer que d'année en année, ces puissances augmentent les budgets de défense et s'en félicitent.

Peut-être qu'en même temps, elles se rendent compte de ce que le péril nucléaire qui guette l'humanité ne pourrait épargner aucun pays si par un coup de sang quelconque un des détenteurs décidait de répéter Nagasaki et Hiroshima. A l'allure où les puissances nucléaires et celles qui ambitionnent de posséder l'arme terrifiante s'épient, il y a toujours lieu de craindre le pire. Tant que l'argument pour faire taire l'autre est de lui signifier que l'on est plus fort que lui, l'environnement dans lequel nous vivons reste de nature imprévisible.

Ceci dit, gardons l'espoir que les choses iront pour le mieux car les « Grands » dont il est question ont beau jouer à s'invectiver parfois bruyamment, ils sont tout à la fois aussi des forces lucides. Voyons combien est conciliant l'appel lancé à la Chine le lundi 27 septembre par le secrétaire général de l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord), Jens Stoltenberg, pour « un dialogue portant sur la maîtrise des armements ». Il a indiqué en même temps que « l'alliance militaire transatlantique ne considérerait pas la Chine comme un adversaire, exhortant Pékin à respecter ses obligations internationales et à faire preuve de plus de responsabilité en termes de maintien de l'ordre international ».

Au fond, et cela saute aux yeux, la Chine a tant gagné en notoriété aux plans économique, diplomatique et militaire ces quatre dernières décennies que dans la géostratégie mondiale actuelle, elle se pose comme la concurrente par excellence de l'Occident. Il y a soixante ans, l'ex-Union soviétique était parvenue à un équilibre des forces avec les Etats-Unis, dans le cadre de la confrontation Est-Ouest. « Equilibre des forces », d'autres observateurs préféreraient le terme d'équilibre de la terreur, parce qu'en fin de compte, c'est bien d'une certaine forme de terreur à l'échelle des Etats qu'il s'agit lorsque l'on considère la tonalité des discours qui accompagnent les succès des confrontations armées ou des simulations fortement médiatisées.

Il sera difficile de trouver une parade au surarmement des grandes puissances en dehors du dialogue.

Le Courrier de Kinshasa

MAÏ-NDOMBE

Caritas- Inongo met en œuvre un projet sur l'enregistrement des enfants à l'état civil

Financé par l'Unicef, le projet vise notamment à augmenter le taux d'enregistrement des enfants à l'état civil, enregistrer plus de douze mille enfants pour la période allant de mars à novembre 2021 à partir de quatorze sites ciblés dans la province de Maï-Ndombe, augmenter la sensibilisation sur l'enregistrement des enfants à l'état civil à travers les médias, les écoles, les églises et les contacts avec les maternités.



Sensibilisation de la population à l'enregistrement des enfants à l'état civil

Les premiers bénéficiaires du projet sont tous des enfants âgés de zéro à trois mois, soit quatre-vingt-dix jours après la naissance, de la province de Maï-Ndombe. Quatorze sites ont été ciblés dans cinq territoires de Maï-Ndombe pour l'exécution de ce projet. Ces territoires sont Kutu, Inongo, Kiri, Oshwe, Mushie.

Selon un communiqué de Caritas-Congo, après une évaluation à mi-parcours pour une période allant de mars à août 2021, des résultats satisfaisants ont été atteints. Grâce à ce projet, 778 enfants ont été enregistrés dans les différents bureaux de l'état civil de Maï-Ndombe. Par ailleurs, souligne la même source, cent quarante écoles, cent quarante églises et quatre-vingt-deux ma-

ternités ont été sensibilisées au bien-fondé de l'enregistrement des enfants à l'état civil.

En outre, quatorze agents de procurations, quatorze représentants des églises, quatorze représentants des écoles, quatorze autorités politico-administratives ont été formés à cette importante matière, tandis que seize bureaux de l'état civil ont été rendus opérationnels grâce audit projet. « Actuellement, tout se passe bien et les parents ont compris que faire enregistrer les enfants a un intérêt majeur, spécialement dans le cadre de la succession, des voyages à l'étranger », assure le coordonnateur de la Caritas-Développement Inongo, l'abbé Emmanuel Ndoite.

Il sied de souligner que la résis-

tance à l'enregistrement des enfants à l'état civil a été atténuée à la suite de la sensibilisation menée par toutes les parties prenantes, notamment les écoles, les églises, les médias, les autorités politico-administratives et les agents de procuration. Enfin, au nombre des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet, il y a lieu de citer la complexité de la cartographie et de l'hydrographie de la province de Maï-Ndombe. Cela ne facilite pas d'atteindre régulièrement les différents sites retenus. A cela s'ajoute la croyance à la superstition pour certains parents ; ce qui les amène à refuser l'enregistrement de leurs enfants, sous prétexte que c'est de la magie.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La coalition Lamuka se dégonfle

La plate-forme politique reporte sa marche pacifique pour des « impératifs sécuritaires », après concertation avec le gouverneur de Kinshasa. Elle compte tenir un meeting à la place Sainte-Thérèse, le 9 octobre, à N'Djili avant sa marche reprogrammée au 16 octobre.

Les boulevards Lumumba, Sendwe et Triomphal n'ont pas connu, le 29 septembre, l'ambiance de la marche politique que l'opinion attendait. La coalition Lamuka ayant déjà fait, la veille, marche arrière.

Après la pression sur l'autorité urbaine pour violer son interdiction sur l'organisation des marches politiques dans les « zones neutres », la coalition Lamuka est revenue sur sa volonté de tenir sa marche qui devrait partir de la commune de Masina pour chuter au Palais du peuple, dans la commune de Lingwala. Le report de la marche a été décidée après une séance de travail tenue le 28 septembre dans la soirée, à l'Hôtel de ville de Kinshasa, entre le gouverneur et les délégués de Lamuka.

« La marche est reportée pour des impératifs sécuritaires. Elle est reprogrammée pour le 16 octobre 2021 », a indiqué le secrétaire général de Nouvel élan, le parti d'Adolphe Muzito, Me Blanchard Mongomba, à Radiookapi.net.

Par contre, cette coalition tien-

dra un meeting, le 9 octobre, à la place Sainte-Thérèse de N'Djili, avant la marche reprogrammée pour le 16 du même mois. « Nous avons accepté de tenir le meeting à la Tshangu, le 9 octobre, pour dire que nous ne voulons pas que cette partie de la capitale soit considérée comme une zone neutre dans laquelle les activités politiques sont interdites. C'est une mesure illégale, anticonstitutionnelle que nous ne pouvons accepter. Voilà pourquoi la marche est reprogrammée au 16 et l'itinéraire sera discuté conjointement avec les autorités de l'Hôtel de ville », a expliqué le secrétaire général du parti de Martin Fayulu, Ecidé, Devos Kitoko à Radio France internationale.

La coalition Lamuka et certaines autres formations politiques de l'opposition, notent-elles, voulaient battre le pavé, le 29 septembre, pour exiger la dépolitisation de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ainsi que le respect du délai du cycle électoral qui prévoit les élections législatives et présidentielle



Martin Fayulu et Adolphe Muzito, lors de la marche du 15 septembre 2021/DR

en 2023.

Selon plusieurs sources concordantes, les débats étaient houleux mais le gouverneur Gentiny Ngobila est parvenu à convaincre les délégués de Lamuka, pour le report de cette activité. Pour les autorités de la ville-province qui ont évoqué des raisons « sécuritaires », l'itinéraire choisi par l'opposition se situe dans un axe décrété

« neutre » par le gouverneur Ngobila, où il est interdit, depuis le week-end dernier, de tenir une manifestation politique, particulièrement la marche.

Dans ses propositions, Genti-

ny Ngobila demandait notamment à Lamuka de changer l'itinéraire de cette marche. Le gouverneur s'en tenait ainsi à sa décision de ne pas organiser la marche pacifique entre l'aéroport international de N'djili et le pont Matete, tronçon déclaré « zone neutre ». De son côté, la coalition Lamuka a rejeté cette proposition qu'elle a qualifiée de non constitutionnelle.

Alors que Lamuka a fait marche arrière, le président de la Nouvelle génération pour l'émergence du Congo, Constant Mutamba, a maintenu sa manifestation. Mais, cette dernière n'a pu évoluer

étant donné que les dispositifs policiers étaient déjà en place, tôt le matin du 29 septembre. Ce regroupement pro-Kabila a, par ailleurs, accusé Lamuka, qui a fait marche arrière, d'avoir trahi le peuple.

Il est rappelé que la dernière marche tenue par la coalition Lamuka, le 15 septembre, avait été brutalement dispersée par la police. Et les membres du présidium de cette plate-forme dont Martin Fayulu et Adolphe Muzito ont affirmé avoir été violentés par les forces de l'ordre, particulièrement les éléments de la police nationale.

Lucien Dianzenza

TAXE RAM

25 millions de dollars américains déjà collectés

Le ministre des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) a avoué, devant les députés nationaux, que l'argent récolté par le biais des opérateurs de la téléphonie cellulaire a permis notamment de soutenir la gratuité de l'enseignement dans le pays.

Augustin Kibasa Maliba a indiqué que vingt-cinq millions de dollars américains (USD) ont été déjà collectés depuis le lancement du Registre des appareils mobiles (RAM) en République démocratique du Congo (RDC). Il l'a avoué lors de son intervention devant les députés nationaux, au cours de la plénière du 29 septembre, dont le dossier sur la taxe RAM a été à l'ordre du jour. Selon lui, dans le cadre de ce registre, trente-huit millions d'appareils mobiles sont, à ce jour, enregistrés.

S'agissant de l'affectation de l'argent ainsi collecté, le ministre des PT-NTIC a, en outre, révélé que le RAM a permis d'accompagner la gratuité de l'enseignement dans le pays. « Le RAM a permis l'accompagnement de la gratuité de l'enseignement avec la distribution de E-Sim, le wifi gratuit qui a permis de télécharger les données en rapport avec l'enseignement,

la transmission rapide des données », a souligné le ministre Augustin Kibasa Maliba.

Une manifestation spontanée des jeunes contre le RAM

Une manifestation spontanée des jeunes a, par ailleurs, eu lieu dans l'hémicycle du Palais du peuple, alors que le ministre était en train d'exposer devant les députés nationaux. Dans leurs calicots, ces jeunes arboraient des messages discréditant cette taxe et le ministre Kibasa.

« Kibassa voleur, RAM est une escroquerie », pouvait-on lire sur ces supports. Joël Lamika, président du Comité national des consommateurs lésés (CNCL) qui était accompagné de quelques membres de cette structure, exige carrément la suppression de cette taxe. Pour ce comité, le RAM est égal à l'escroquerie

Les manifestants, note-t-on, ont été expulsés par la police et les services de sécurité.



Des jeunes du MNCL dans l'hémicycle/DR

Certains d'entre eux, révèlent des sources, ont été appréhendés et conduits dans les locaux du Palais du peuple où ils devraient être verbalisés.

De son côté, l'initiateur de cette interpellation du ministre Kibasa, le député national Juvénal Munubo, n'a pas apprécié que la question orale ait été transformée à une question simple d'actualité. « J'avais déposé plutôt une

question orale avec débat à l'Assemblée nationale et non une question d'actualité. Mon souci était d'engager en plénière un débat sur la légalité, l'opportunité et l'impact social de cette redevance », avait-il regretté sur son compte Twitter. A la suite de l'intervention du ministre Kibasa, qui a admis que la taxe RAM a permis de financer la gratuité de l'enseignement,

le député Munubo Kasekwa, étonné de cette réponse comme tous ses autres collègues élus du peuple, a parlé d'une intervention mensongère et choquante du ministre des PT-NTIC. Il note, pour sa part, qu'il y a déjà une motion de défiance contre ce ministre et appelle tous les députés qui ont rejeté cette taxe à signer pour le départ du ministre Kibasa du gouvernement.

L.D.

AGRICULTURE

La RDC relance le crédit public

La Banque nationale de développement, dont la création serait « imminente », vient restaurer le crédit public dans un secteur qui emploie plus de 70% de la population active. Après l'échec des crédits agricoles publics dans les années 1980, avec la disparition très symbolique de la Banque de crédit agricole (BCA), les agriculteurs en milieux ruraux n'ont plus eu accès aux services financiers et bancaires pour financer leurs activités à l'intérieur du pays.

Dans le monde agricole, la nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Enfin, après l'échec cuisant des crédits agricoles publics à développer le riche secteur de l'agriculture, le gouvernement congolais a décidé de reprendre l'initiative. En effet, la tentative de récupération du marché agricole par les banques commerciales et les institutions de micro-finance, au lendemain de la désertion de l'État, montre ses limites. L'accès aux services bancaires étant conditionné par l'existence des garanties

préalables, les agriculteurs ne sont pas en mesure de se présenter devant le guichet d'une banque commerciale pour solliciter un crédit. Pour les établissements bancaires, le risque est trop important dans le secteur agricole. Très peu parmi eux acceptent tout de même d'accorder des crédits pour financer, par exemple, les opérations de vente, impliquant simplement le transport des marchandises agricoles de la zone de production au marché. Quant aux micro-finance, il se pose souvent un

problème d'incompatibilité des échéances aux cycles de production agricole.

Un forum agricole

Le 27 septembre, le Premier ministre, Sama Lukonde, a ouvert un forum national de trois jours sur les états-généraux de l'agriculture en République démocratique du Congo (RDC). Organisé par le ministère de l'Agriculture, le thème principal retenu est « *L'agriculture, clé de la croissance économique durable et de la réduction de la pauvreté en RDC* ». En quelques objectifs, ces travaux visent à rendre vivante l'option levée par le gouvernement d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Pour y par-

venir, il a fallu nécessairement faire l'état des lieux et penser aux actions à mener pour relever les défis identifiés par le gouvernement. Le plan de développement du secteur agricole intègre ainsi la sécurisation et la modernisation des systèmes de production agricole, la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la mobilisation des investissements conséquents.

Une banque agricole

La création de la banque nationale de développement devrait intervenir dans quelques jours. Parmi ses objectifs, il y a le financement du développement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Dans la foulée, le chef du gouvernement a souligné le démarrage prochain d'une campagne forte en faveur de l'agriculture. « *J'attends de ce forum toutes les propositions nécessaires et suffisantes pour faire réellement de notre agriculture le premier secteur de la croissance économique et sociale* », a expliqué Sama Lukonde. Le débat sur cette question promet d'être

fort intéressant au regard du profil des intervenants, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la FAO et l'IITA.

Diversification

Pour le gouvernement, l'agriculture ne représente pas simplement un secteur à développer. Elle va permettre au pays d'entamer véritablement la phase de diversification de l'économie nationale et de créer les conditions d'une croissance exclusive. « *Cette diversification repose d'abord et essentiellement sur l'agriculture, qu'elle soit vivrière, industrielle et présente ainsi que sur la pêche et l'élevage. Aucune croissance économique, aucun progrès social ; bref aucun développement durable d'une nation n'est possible s'il ne repose sur ce secteur primaire de l'économie* », a affirmé Sama Lukonde. Par conséquent, « *aux côtés des mines, du tourisme et de la transition écologique, l'agriculture redeviendra réellement la priorité des priorités en RDC* », a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

« *Cette diversification repose d'abord et essentiellement sur l'agriculture, qu'elle soit vivrière, industrielle et présente ainsi que sur la pêche et l'élevage. Aucune croissance économique, aucun progrès social ; bref aucun développement durable d'une nation n'est possible s'il ne repose sur ce secteur primaire de l'économie* ».

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HACKMAKER 60^e AUF

Un ATM créé pour une meilleure rentabilité des puits d'eau potable

Système intelligent, le dispositif conçu par le trio Chadrack Mabla, Luc Kitenge et Ferawi Mabla, pour rendre plus profitable la distribution d'eau de forage via le paiement par carte, a obtenu le premier prix du concours d'innovation numérique organisé au sein du Lisungi FabLab, domicilié dans le Campus numérique francophone, à l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) de Kinshasa, le 24 septembre.



La photo de famille des participants au hackmaker et le jury/Adiac

Rentabilité et autonomie sont les deux bénéfices de l'ATM (automated teller machine) des lauréats de l'HackMaker (hackaton des makers) de l'AUF. Le nouveau dispositif de paiement par carte prépayée est destiné à encourager le service de distribution d'eau de forage dans la ville. Le projet mis sur pied par la jeune équipe d'entrepreneurs primée dans le cadre du HackMaker (hackaton des makers) est destiné à rentabiliser au mieux le système dans le contexte kinois où il se présente de plus en plus telle une alternative à la Régideso. L'élaboration du dispositif par Chadrack Mabla, Luc Kitenge et Ferawi Mabla est partie d'un constat. « Plusieurs s'investissent dans la distribution d'eau et ne parviennent pas à obtenir une bonne rentabilité. Nous voulons encourager

tous ceux qui veulent se lancer dans la distribution d'eau à rentabiliser le plus possible leur forage », ont-ils expliqué.

En effet, étant donné la vétusté du circuit de desserte en eau potable actuel, souligne Chadrack Mabla, les besoins en eau de la ville ne peuvent pas être couverts, alimenter Kinshasa est un problème.

« Notre dispositif permet la traçabilité de toute l'activité des forages qui offrent une belle alternative au problème d'eau qui se pose dans la capitale », a-t-il indiqué.

Un prototype du projet

« Paiement d'eau par carte prépayée pour forage d'eau » est en cours d'essai à Jamaïque, un des réputés quartiers de la commune de Kintambo. Le chef de la team, Chadrack Mabla, pré-

cise : « L'installation de notre système se fait en trois heures dans un point de distribution d'eau, une installation déjà existante, en activité. Nous posons juste le dispositif que nous raccordons au moteur du puits ».

Fier de la réalisation de son équipe, il renchérit : « Notre dispositif est utile car il répond à un besoin que l'on rencontre dans plusieurs quartiers de Kinshasa. L'on ne passe pas deux, trois avenues sans apercevoir un forage, la pratique est très répandue surtout dans certaines communes à l'instar de Mont Ngafula. C'est ce qui nous a motivés à numériser le système de paiement pour encourager ceux qui le peuvent à investir dans le forage ».

Et donc, le gros avantage de l'ATM c'est de leur « éviter le coulage des recettes au niveau des puits et d'autonomiser les puits de forage de sorte que les clients s'approvisionnent à toute heure, selon leur besoin, à l'aide d'une carte à condition d'avoir son abonnement prépayé. Cela permet au distributeur de casser toute fraude et aux clients d'avoir de l'eau en permanence afin d'éviter tous ces déplacements comme on le voit si souvent : des gens chargés de bidons quitter d'une commune à une autre, de Ngaliema à Ngaba, par exemple, à la recherche de cette denrée indispensable ».

La logette intelligente, second prix

Second prix, « La logette intelligente » de Prisca Makila, Wesley Dikumba et Gloria Lisole est dotée d'un système intégré qui contrôle et régule l'énergie électrique domestique. « La logette

intelligente est un inverseur de phases qui permet de le faire automatiquement dans les maisons pour éviter les accidents qui peuvent survenir suite à une mauvaise alimentation en courant électrique », a fait savoir Prisca Makila.

L'étudiante à l'Institut supérieur des techniques appliquées précise que le système conçu par son groupe « est aussi doté d'une application android de sorte qu'à partir de son téléphone, il est possible de connaître la consommation exacte d'énergie, l'humidité de la logette ». Le dispositif, affirme-t-elle, « indique toute surchauffe dans la logette et lorsqu'il n'est pas possible d'arrêter l'électricité manuellement à partir de la logette, la coupure est automatique. Le procédé permet donc de sécuriser nos électroménagers, notre domicile, notre famille en cas de surtension. D'ordinaire, nos logettes ne sont pas équipées pour faire face à ce problème au retour de l'électricité après une coupure ».

Les trois membres du jury, en l'occurrence Junior Kalengula, Hervé Cicéron Kalombo et Adonis Nsuku ont été unanimes sur la sélection des deux meilleurs projets sur les cinq présentations du jour. En sa qualité d'expert en micro-finance et en financement des petites et moyennes entreprises, Adonis Nsuku a confirmé : « Toutes les présentations ont tourné autour des problèmes sociaux à résoudre mais notre premier choix s'est porté sur la desserte en eau potable ». Il était appréciable de constater aussi que, a-t-il ajouté, « le projet prenait aussi en compte l'entrepreneuriat dans ce secteur ». Cerise sur le gâteau :

« Nous avons été flattés de nous trouver face à des jeunes qui réfléchissent aux meilleures solutions pour résoudre les problèmes qui les entourent. Pensant au forage, l'idée première est d'aider notre population à s'approvisionner en eau, mais au même moment, l'entrepreneur qui se lance dans ce projet, selon les estimations faites, rentre dans ses frais, le rentabilise rapidement. C'est une initiative louable ».

Concernant la logette intelligente, Adonis Nsuku a estimé que la Société nationale d'électricité gagnerait à accompagner ces jeunes qui déjà pensent à solliciter un partenariat auprès d'elle. Conquis, il conclut qu'au regard des accidents domestiques parfois irréversibles, « avoir un dispositif qui veille sur la sécurité des installations électriques et permet son contrôle à distance est un bon investissement ». L'initiative est donc à encourager.

Le HackMaker 60e AUF organisé à Kinshasa, en marge de la célébration des 60 ans de l'AUF, l'était simultanément au sein de ses campus numériques francophones à Libreville, Ngaoundéré et Yaoundé sur le thème « Le numérique au service de l'entrepreneuriat social ». Ce concours d'innovation numérique régional a donné l'occasion à quinze jeunes passionnés de technologie, réunis en cinq groupes de trois personnes chacun de réfléchir et trouver des solutions à des problèmes locaux. Ils ont travaillé dans l'esprit du concept même des FabLabs en créant des prototypes à l'aide des machines-outils de Lisungi FabLab présentées au jury vendredi dernier.

Nioni Masela

INSPECTION FINANCIÈRE

Les démentis du ministère des Sports « des simples comédies »

La polémique entre l'Inspection générale des finances (IGF) dirigée par Jules Alingete et le ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, au sujet des fonds de l'Etat logés frauduleusement (selon l'IGF) dans les comptes de la Fédération congolaise de football association ne cesse de faire grand bruit.

La dénonciation de tentative de détournement des fonds de l'Etat logés dans les comptes de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) par le ministère des Sports continue d'alimenter l'actualité sportive. On assiste depuis à un échange houleux entre l'IGF et le ministère des Sports visiblement accusé de tentative de détourner près d'un million de dollars américains. « L'Inspection générale des Finances qualifie d'irrégulières et de tentatives de fraude les sorties de fonds du Trésor public dont la Fécofa a été bénéficiaire sans en formuler une demande quelconque. Elle qualifie de simples comédies les communiqués et démentis émanant du ministère des Sports », indique le communiqué des services de communication de l'IGF. Selon cette structure de contrôle des finances publiques et rattachée à la présidence de la République, les

faits sont bel et bien réels. En fait, l'IGF, dirigée par l'inspecteur Jules Alingete Key, a, le 23 septembre, certifié avoir intercepté dans les comptes bancaires de la Fécofa des fonds publics (480 000 euros



L'inspecteur des Finances Jules Alingete

et 350 000 dollars américains), « frauduleusement logés par le ministère des Sports et Loisirs, manifestement à des fins autres que celles d'intérêt général ».

Le conseiller juridique du ministre des Sports, Serge Chembo Nkonde, a réagi, à travers une mise au point, qualifiant les conclusions de l'IGF « d'une mauvaise interprétation et d'une désinformation afin de décrédibiliser le ministère des Sports et de comportement populiste ».

Dans cette mise au point, le ministère des Sports a stigmatisé les « zèles habituels » de l'ins-

pecteur Jules Alingete, auteur « des propos diffamatoires envers tous les mandataires du gouvernement ». Outre la réaction du ministère, un groupe des députés nationaux et sénateurs, dénommé Club des parlementaires congolais pour le développement, est monté au créneau pour apporter son soutien ministre Serge Chembo Nkonde.

La réaction de l'inspection des finances ressemble à une réponse du berger à la bergère, qualifiant donc de simple comédie les communiqués et démentis du ministère des Sports alors que les faits sont réels.

Martin Engimo

OPÉRATION BARKHANE

Florence Parly juge « inacceptables et indécentes » les accusations d'abandon du Mali

En conférence à Science Po Paris, la ministre française des Armées a répondu au Premier ministre malien au sujet d'un « abandon en plein vol » de la France avec la réorganisation de sa présence militaire au Sahel. Elle rejette ces accusations.

Florence Parly rejette les accusations d'« abandon » portées à la France par le Premier ministre malien à la tribune des Nations unies, qu'elle considère « inacceptables [et] indécentes ».

« Il n'y a pas de désengagement français, je tiens à commencer par rétablir des contre-vérités. (...) Quand on a 5 000 soldats et qu'on se désengage de trois emprises, et qu'on a l'intention d'en laisser encore plusieurs milliers, lorsqu'on déploie au Sahel des blindés dernier cri, ce n'est pas l'attitude normale d'un pays qui a l'intention de s'en aller », a-t-elle déclaré, lors d'une conférence devant des étudiants de Sciences Po Paris.

A la tribune des Nations unies, le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, a accusé la France d'un « abandon en plein vol », avec la réorganisation de sa présence militaire au Sahel et défendu la décision du Mali d'engager des discussions avec la Société militaire privée [SMP] russe Wagner.

Pour Florence Parly, « c'est beaucoup d'hypocrisie, c'est



La ministre française des Armées

beaucoup de mauvaise foi, beaucoup d'indécence surtout parce que ces propos ont été tenus le samedi 25 septembre. Or, le vendredi 24 septembre un 52^e militaire français a donné sa vie pour combattre le terrorisme au Sahel ». Et « l'objectif [du recours Wagner] est de ne pas

tenir les engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale », prévoyant que la junte militaire rende le pouvoir aux civils en organisant des élections en février 2022 au Mali, a indiqué la ministre.

« J'ai l'impression que la date » sur laquelle les autorités maliennes, arrivées au pouvoir via

un coup d'Etat en août 2020, se sont engagées « ne leur convient pas parfaitement, et qu'ils ont envie de faire durer la chose. Mais de là à s'essuyer les pieds sur le sang des soldats français, c'est inacceptable », a-t-elle lancé.

La France soupçonne la junte au pouvoir de vouloir prolonger

la transition, ce à quoi elle s'oppose. La carte de la SMP Wagner pourrait donc être utilisée comme « un moyen de pression sur la France et sur les autres organisations internationales », a indiqué Mouhamadou Lamine Bara Lo, spécialiste des questions de sécurité.

La tension est vive entre Paris et Bamako à propos de l'éventuelle arrivée au Mali de Wagner, que Paris considère « incompatible » avec la présence européenne. Le gouvernement de transition, pour sa part, affirme vouloir disposer « d'un plan B », en raison du redéploiement des militaires français. Dans la presse malienne, on ne décolère pas en direction de Paris. Malgré le risque de dérapages et de bavures contre les populations civiles, le directeur des formations du Centre des hautes études de défense et de sécurité de Dakar (Sénégal), le colonel Mamadou Samb estime que « le recours au groupe de sécurité privé russe pourrait permettre aux forces de sécurité maliennes de gagner en efficacité face aux djihadistes ».

Noël Ndong

FRANCE/MAGHREB

Durcissement de l'obtention de visas pour les Algériens, Marocains et Tunisiens

Le gouvernement français a annoncé le durcissement des conditions d'obtention de visas pour les pays du Maghreb, par manque de coopération.

Le porte-parole du gouvernement français, Gabriel Attali, a annoncé un durcissement des conditions des visas pour la France à l'égard des pays du Maghreb, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. En cause, le « refus » de ces trois pays de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour des immigrés refoulés de France. C'est « une décision drastique, c'est une décision inédite. Mais c'est une décision rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France », a justifié Gabriel Attali.

Le gouvernement français pointe le manque de coopération du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie en matière migratoire. Ces pays rechignent à délivrer les documents nécessaires à la mise en œuvre

des expulsions de leurs ressortissants. Cette attitude « freine l'efficacité des reconduites effectives » à la frontière une fois les obligations de quitter le territoire français [OQTF] délivrées. Il y a eu un dialogue, ensuite il y a eu des menaces. Aujourd'hui on met cette menace à exécution », a expliqué Gabriel Attali. Soulignant les visites sur ce sujet dans ces trois pays du Premier ministre Jean Castex et de membres du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur, ainsi que les réunions avec les ambassadeurs des pays concernés, il a estimé qu'« à un moment quand les choses ne bougent pas, nous faisons appliquer les règles ».

Interrogé sur la durée d'application de cette mesure, le porte-parole du gouvernement a indiqué qu'elle « va être mise à exécution [pour] pousser les pays concernés à changer de politique et accepter de délivrer ces laissez-passer consulaires ».

Ajoutant : « On souhaiterait que la réaction soit davantage de coopération avec la France pour qu'on puisse faire appliquer nos règles migratoires ». La décision aurait été prise il y a un mois par le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, de diviser par deux le nombre de visas délivrés pour l'Algérie et le Maroc, et de 30% pour la Tunisie.

La France applique un accord Schengen sur l'immigration

La France et plusieurs autres pays européens ont placé la migration au centre de leur dialogue avec le Maghreb. La Tunisie en particulier fait l'objet de pressions croissantes ces dernières

années pour faciliter le renvoi des migrants arrivant irrégulièrement en Europe. En 2020, plusieurs ministres italiens et commissaires européens avaient fait le déplacement à Tunis pour hausser le ton sur la question migratoire. La Tunisie s'était résolue à accepter le doublement des expulsions depuis l'Italie. En 2016, la Commission européenne (CE) a mis en place un nouveau mécanisme pour servir de « levier », afin d'accélérer les renvois vers leurs pays des migrants irréguliers et des demandeurs d'asile déboutés. Ces pays devront faire face à des « conditions plus strictes » pour obtenir des visas, selon la législation de la CE. L'Union européenne (UE) a multiplié des contacts avec les pays d'origine, notamment africains, pour qu'ils coopèrent davantage aux « retours » de leurs

nationaux considérés comme des migrants irréguliers, mais ils déplorent de trop faibles résultats. L'UE propose désormais de pouvoir « déclencher l'application de conditions plus strictes pour le traitement des visas lorsqu'un pays partenaire ne coopère pas suffisamment aux fins de la réadmission des migrants en situation irrégulière ». D'autres pays comme le Mali, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire « coopèrent très peu », déplore une source diplomatique. « Il faut batailler pour obtenir le fameux laissez-passer consulaire (nécessaire pour renvoyer un migrant vers son pays, ndlr) et cela sape les rapports de confiance qu'on doit avoir avec ces pays », a-t-elle souligné. Ces pays pourraient connaître les mêmes restrictions.

N.Nd.

SANTÉ PUBLIQUE

Les professionnels formés sur la riposte à Ebola

Dans les localités frontalières avec la République démocratique du Congo au nord du pays, le personnel de santé a suivi une formation sur la prévention, le contrôle des infections, la communication sur les risques et l'engagement communautaire à propos de la maladie à virus Ebola, renforçant ainsi la surveillance épidémiologique, entre autres.

C'est dans les districts d'Impfondo, Liranga, Loukoléla, Mossaka, Makotimpoko, Mpouya et Ngabé que la formation du personnel de santé a eu lieu du 31 août au 25 septembre. « Ces localités, dites à haut risque, sont exposées à la propagation de la maladie à virus Ebola du fait de leur proximité avec le Congo voisin où il y a le plus souvent des flambées de cette maladie. Aussi, des échanges commerciaux entre les habitants des deux pays peuvent être un facteur d'importation », a expliqué le formateur, Lucien Emmanuel Francky Ibata, qui est chef de service à la direction de l'hygiène et de la promotion de la santé.

La formation a eu pour objectif de renforcer, entre autres, la surveillance épi-



La formation du personnel de santé sur la maladie à virus Ebola

démiologique dans ces localités. Surveillance, outils de notification des cas, sui-

vi des passagers aux points d'entrée font partie des multiples thèmes dévelop-

pés pendant les travaux. Parmi les cent vingt-trois participants, il y avait des

médecins, des infirmiers, des sages-femmes, des assistants sanitaires, des agents techniques de santé, des chefs de circonscription d'action sociale, des relais communautaires...

Après la formation, les sites d'isolement des cas suspects ont été aménagés. D'autres sites qui existaient déjà ont été vandalisés par la population qui vient y dérober les équipements, notamment les panneaux solaires. En cette période où les pluies ont débuté, d'autres sites sont inondés. En rappel, aucun cas de maladie à virus Ebola n'est signalé au Congo depuis 2005. A ce jour, aucun cas également n'est enregistré dans les localités où la formation s'est tenue avec l'appui financier de l'Unicef.

Rominique Makaya

EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

Le Congo valide le cadre national de certification professionnelle

Le document a été approuvé, le 27 septembre à Brazzaville, par le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), avec la participation des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile. La cérémonie a été présidée par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Le cadre national de certification professionnelle validé est un document stratégique mis en place pour répondre à la problématique de la formation et de l'employabilité des jeunes. Il permettra d'harmoniser la certification des parcours qualifiants, dont ceux liés au parcours courte durée, exécutés dans le cadre du PDCE, un projet cofinancé avec la Banque mondiale. L'objectif de l'initiative est de répondre à la certification des compétences et de la qualification des jeunes formés. Ce cadre apparaît comme un outil de gouvernance de la formation professionnelle.

A en croire le coordonnateur du projet, Auxence Léonard Okombi, le processus engagé devrait aboutir, entre autres, à une méthodologie de certification des formations qualifiantes et à l'établissement des nouveaux diplômes pour des formations professionnelles de courte durée développées par le PDCE.

Il aboutira aussi, a-t-il ajouté, au développement d'une méthodologie de re-certification des compétences de ceux qui sont formés des canaux informels, à travers la validation des ac-

quis de l'expérience, dans le cadre du partenariat professionnel/industrie et le secteur privé. Il a fait savoir que le constat fait sur le marché de la formation professionnelle et/ou qualifiante au Congo est que celui-ci est caractérisé, entre autres, par une multitude de certificateurs ; une disparité de certifications ; une utilisation anarchique des outils, avec des méthodes pédagogiques ne répondant pas aux normes et standards dans le domaine de la formation professionnelle ou qualifiante. Pour le ministre de tutelle, ce cadre de certification vient à point nommé résoudre le sempiternel problème de l'employabilité des jeunes.

« Je dois préciser que la certification ne vient pas mettre fin à la formation professionnelle. Bien au contraire, elle complète celle-ci en offrant plus d'opportunités d'emplois aux jeunes. Celle-ci permet de recadrer l'exclusivité accordée aux formations diplômantes pour basculer dans un système de compétence. Elle ouvre le formel à l'informel », a souligné Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Firmin Oyé

COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

Les partenaires invités à une convergence des actions

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a invité, le 29 septembre, les partenaires techniques et financiers ainsi que les investisseurs publics et privés à une convergence des actions, des forces et des ressources autour des objectifs de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Les travaux du segment des ministres du deuxième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo ont été ouverts par le chef du gouvernement congolais. Dans son discours, Anatole Collinet Makosso a rappelé la nécessité de finaliser la stratégie de plaidoyer et de communication de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo avant la

COP 26. Selon lui, cet agenda vise à donner une meilleure visibilité aux missions et aux objectifs de la Commission Climat du Bassin du Congo et de son instrument financier dans les grandes rencontres internationales dont la COP 26.

« Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est prêt, il ne reste plus qu'à mettre en œuvre les activités de mobilisation des ressources pour permettre son fonctionnement que nous voulons efficace et efficient », a déclaré le chef du gouvernement.

Rappelant le travail réalisé depuis trois ans après le premier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, Anatole Collinet Makosso a indiqué que malgré la crise économique amplifiée par la crise sanitaire, le chemin parcouru dans le processus de construction et d'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo est à apprécier. C'est ainsi qu'il a invité le segment des ministres à travailler avec efficacité en vue d'atteindre les résultats attendus par les chefs d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

« Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est prêt, il ne reste plus qu'à mettre en œuvre les activités de mobilisation des ressources pour permettre son fonctionnement que nous voulons efficace et efficient »

Discours de son Excellence monsieur le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso à l'ONU

- Monsieur le président de l'Assemblée générale,
- Mesdames et messieurs les chefs de délégations,
- Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies,
- Mesdames et messieurs !

L'ONU, faut-il vraiment le rappeler, a vocation à conduire les peuples du monde vers le bien-être collectif et la prospérité; vers la justice, la paix, la sécurité et le développement, conformément à sa Charte.

L'ONU reste, tout compte fait, la seule Organisation capable de rassembler toutes les nations autour d'une action collective efficace, aux fins d'atténuer les conséquences de fléaux divers et variés, susceptibles de déstabiliser des pans entiers de l'humanité, si ce n'est l'humanité elle-même.

Même dans les moments les plus difficiles de notre histoire commune, l'ONU a toujours su entretenir la flamme de la solidarité universelle ; elle a toujours su maintenir la mobilisation de la communauté internationale dans la recherche de solutions durables face aux périls collectifs.

Et, c'est bien pour cette raison que mon pays, la République du Congo, a profondément foi et créance en cette organisation au destin unique dans l'histoire.

Malheureusement, force est de constater que, malgré son engagement louable pour la paix dans le monde, malgré son plaidoyer infatigable en faveur du bien-être de la multitude, chaque année, des millions de personnes continuent de mourir de faim dans le monde. Chaque année, faute de médicaments, des millions d'autres continuent de mourir de maladies, pourtant curables, telles que la typhoïde et la malaria.

Et, aujourd'hui, ce sont des milliards de personnes qui manquent de vaccins face à cette pandémie à covid-19 qui laissera très certainement une empreinte indélébile sur notre siècle.

Une pandémie qui est un ennemi redoutable, s'il en est un, pour nous tous, un ennemi contre lequel nous devons impérativement mutualiser nos intelligences et nos forces. Ce n'est que unis et solidaires que nous pourrons vaincre ce virus qui met en danger l'existence même de la vie humaine. Je le dis en ayant une pensée toute spéciale pour les habitants de cette merveilleuse ville de New York qui nous accueille et qui en a tant souffert.

Dans mon pays, dès l'apparition des premiers cas covid, le gouvernement a vigoureusement pris le taureau par les cornes. A ce jour, il a procédé à la vaccination complète d'un peu plus de 180 000 personnes, soit près de 5,21 % de la population du pays.

C'est ici l'occasion d'exprimer nos vifs remerciements à tous les pays amis, à tous les partenaires techniques et financiers qui ont favorisé l'accès de mon pays aux vaccins, à travers des dons directs, ainsi que par le biais de différentes initiatives, dont les initiatives Covax et AVAT.



Monsieur le président,

Il y a six ans, en 2015, dans cette même enceinte, portés comme par un élan collectif de solidarité, nous nous étions résolus à inscrire la lutte contre la pauvreté et la promotion de la santé pour tous parmi les principaux défis à relever. Nous nous étions engagés à œuvrer ensemble pour intensifier l'éducation des couches sociales les plus défavorisées dans le monde.

Les Objectifs de développement durable que nous avons alors adoptés, constituaient en ce sens, les bases d'un développement intégral de l'ensemble de la population de la planète, avec la noble ambition de ne laisser personne sur le bord de la route.

Malheureusement, les écarts entre pays riches et pays pauvres n'ont fait que s'exacerber. Dans beaucoup de régions du monde, des inégalités insoutenables ont aggravé la pauvreté. Il y a là un vrai défi à relever, qui touche à la crédibilité même des Nations unies auprès des peuples du monde.

Monsieur le président,

Le gouvernement de la République du Congo, se réjouit du retour des Etats-Unis d'Amérique dans l'Accord de Paris, cet instrument capital qui engage la Communauté internationale dans sa lutte contre les déséquilibres liés aux changements climatiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 75/217 de l'Assemblée générale des Nations unies, relative à la sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures, la République du Congo a réalisé des avancées significatives, avec un accent particulier mis sur l'adaptation.

Des études scientifiques sont actuellement menées, qui portent sur la vulnérabilité des forêts et des écosystèmes fragiles, sur la pratique de l'agriculture en zone de savane, sur la lutte contre les érosions et les inondations cycliques.

Ces études visent à donner des réponses concrètes au défi du changement climatique, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des populations locales face à ces mutations environnementales dont nous voyons la fulgurante accélération.

Dans le registre de la préservation de la biodiversité, mon pays a lancé, en février dernier, l'initiative dite Biodev 2030. Une initiative dont la vocation est notamment d'encourager des financements conjoints, Société civile-Secteur privé, au profit de projets liés à la préservation de la biodiversité.

Par ailleurs, la République du Congo réitère, par ma voix, son appel aux différents partenaires au développement à investir fortement dans le financement durable et à s'investir dans la gestion intelligente de ces tourbières qu'abrite le Bassin du Congo et dont le soubassement, à en croire les scientifiques, pourraient séquestrer plusieurs milliards de tonnes de carbone.

Monsieur le président,

Depuis de nombreuses années, l'Afrique tient à faire entendre sa voix, afin que soit réparé ce que tous s'accordent à reconnaître comme une injustice historique à l'endroit de cette partie du monde. La récurrence des conflits sur le continent en appelle, plus que jamais, à une meilleure gouvernance internationale.

En effet, comment régler, dans le cadre des Nations unies et de son Conseil de sécurité, des crises et des conflits qui concernent l'Afrique, sans une participation effective de ce continent, où se déroulent plus de 60 % des opérations de maintien de la paix ?

Il y a là, cela me semble, à la fois de l'incohérence et quelque anachronisme qui devraient nous interpeller. C'est pourquoi, il nous paraît essentiel que soient prises en compte les préoccupations africaines exprimées à travers la pertinente déclaration de Syrte et l'historique consensus d'Ezulwini auxquels nous restons fermement attachés.

L'Afrique, qui est aujourd'hui un acteur majeur dans le monde, doit prendre toute sa place - avec ce que cela induit en termes de droits et devoirs - elle doit prendre toute sa place au sein d'un Conseil de sécurité réformé. Un Conseil que nous voulons évidemment plus transparent, plus dynamique, plus démocratique et, évidemment, plus représentatif de la formidable diversité de notre monde.

Monsieur le président,

L'anachronisme que j'évoquais à l'instant, s'agissant de la revendication africaine à avoir un poste au Conseil de sécurité des Nations unies, cet anachronisme colle parfaitement à la situation de l'embargo si injustement infligé à Cuba. Un embargo qui dure depuis le siècle dernier et qui fait endurer de terribles souffrances au peuple de ce pays. Il y a bien longtemps que cet embargo aurait dû être aboli. Nous en appelons, une fois encore, du haut de cette tribune, à la tempérance et à la sagesse des dirigeants américains. Des dirigeants... surtout ceux de la génération actuelle qui n'ont, pour la plupart, rien à avoir avec cet avatar suranné de la Guerre froide.

Monsieur le président,

Au nombre des défis auxquels la communauté internationale fait face aujourd'hui, figure en bonne place la crise libyenne. Au cours des derniers mois, des avancées appréciables ont été obtenues dans ce dossier. Grâce aux efforts conjugués des Nations unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, de la Ligue arabe, des pays voisins de la Libye et des entités de bonne volonté. Des efforts « boostés », si je

puis dire, par le processus de Berlin, qui a créé une dynamique nouvelle dans la recherche de solutions de sortie de crise.

Mais, pour que soit tenu le pari des élections générales prévues pour se tenir dans les mois à venir et qui sont attendues comme un tournant décisif dans l'histoire de ce pays, il faut que toutes les parties regardent dans la même direction et persévèrent dans la mise en œuvre des décisions prises à Berlin. Des décisions qui ont fait l'objet d'un suivi régulier et assidu à Munich, à Genève, au Caire, à Tunis, à Oyo, à Alger et ici même à New York, il y a encore quelques jours.

Ces décisions, faut-il le rappeler, concernent essentiellement :

- la consolidation du cessez-le-feu ;
- le respect de l'embargo sur les armes ;
- l'unification des institutions militaires et financières ;
- le retrait graduel, consensuel et équilibré des combattants étrangers... et ce, évidemment, sans préjudice pour les pays voisins.

Pour le Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, que préside le président Denis Sassou N'Guesso - au nom de qui j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous - aucune ambiguïté ne devrait être permise sur ces points.

Le Comité de Haut niveau de l'Union africaine considère que, tout en cheminant vers ces échéances électorales, les Libyens doivent absolument approfondir le dialogue entre eux. Ils doivent transcender les rancœurs accumulées et apprendre à se pardonner. Ils doivent briser les barrières sectaires qui les embastillent parfois. Ils doivent établir, partout, ponts et passerelles, entre les tribus, entre les autorités coutumières et autres communautés religieuses.

Ce n'est qu'à ce prix, pensons-nous, qu'ils pourront donner une chance définitive à la paix et ouvrir une perspective historique nouvelle pour leur pays.

Pour sa part et fidèle à ses convictions panafricanistes, le président Denis Sassou N'Guesso réitère, par ma voix, son engagement à poursuivre sa mission à la tête du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Il réitère son engagement à accompagner jusqu'au bout nos frères libyens sur le chemin du dialogue inclusif, de la réconciliation nationale et de la reconstruction de leur beau pays.

Monsieur le président,

Pour terminer, je voudrais me réjouir de cette volonté inébranlable que nous, humbles serviteurs de nos nations alliées - de génération en génération, depuis 1945 - je voudrais me réjouir de cette ferme volonté que nous avons toujours eue en partage au sein de ce Cénacle de la responsabilité globale.

Volonté, chaque fois renouvelée à cette tribune, d'œuvrer à l'avènement d'une humanité plus généreuse et plus fraternelle.

Volonté, chaque fois réaffirmée avec fidélité, de travailler à l'avènement d'un monde de paix et de justice.

Un monde de liberté et d'égalité.

Un monde, Mesdames et messieurs, où la prospérité doit véritablement être en partage entre les Nations.

Je vous remercie.

MINISTÈRE DES POSTES

Les agents sensibilisés à la lutte contre la corruption

Une délégation de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc) a échangé, le 29 septembre à Brazzaville, avec les agents du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique.

La rencontre s'est inscrite dans le cadre de la vulgarisation des textes juridiques fondamentaux de la Halc dans les administrations, en vue de sensibiliser l'opinion nationale sur son arsenal juridique prélué à la mise en œuvre de son plan d'action sur la corruption et ses méfaits.

Selon le ministre en charge des Postes, Léon Juste Ibombo, la corruption est un fléau destructeur qui mérite d'être combattu avec la plus grande énergie. « *Le gouvernement de la République a pris la mesure de cette bataille socio-économique, facteur de régression. L'initiative prise par la Halc de sensibiliser et vulgariser les textes juridiques dédiés à cette lutte est à saluer. Elle permettra de nous approprier les fondements de notre commune appartenance à une nation respectueuse de ces lois et règlement en la matière* », s'est-il réjoui.

A en croire ses propos, la rencontre entre la Halc et son

ministère est une occasion d'échanges fructueux qui devrait éclairer la conscience des cadres et agents sur les méfaits de ce fléau ravageur. « *La lutte contre la corruption est une exigence pour les nations modernes. Etant vieille comme le monde, elle n'est pas seulement propre à notre pays le Congo. Mais, pour assurer notre développement durable, nous devons ensemble relever ce défi de lutter contre cette gangrène* », a signifié le ministre Léon Juste Ibombo.

En effet, la rencontre s'est articulée autour de différentes thématiques, à savoir l'écosystème national de lutte contre la corruption : place et rôle de la Halc ; la Halc et ses procédures de saisine ; l'aperçu général de la loi anti-corruption ; la lutte contre la corruption : place de la loi relative à la déclaration de patrimoine.

Intervenant sur la loi anti-corruption, l'exposant a indiqué que la loi anti-corruption est



Les participants à la sensibilisation de la Halc/Adiac

riche mais peu connue du public. Cette loi, a-t-il dit, est une infraction à la loi pénale. L'acte de corrompre et la récidive est passible de sanctions pénales sévères prévues par la loi.

A l'occasion, le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, a invité les citoyens à s'engager fermement dans la bataille contre ce fléau aux

conséquences désastreuses pour l'économie nationale. « *Les missions confiées à cette entité sont d'une délicatesse incontestable. Pour ce faire, tout Congolais se doit de participer et contribuer à la réussite de cette lourde tâche en dénonçant tout acte qui renvoie à la corruption car sans plaintes*

ou dénonciations, le défi sera difficile à relever », a-t-il déclaré.

Signalons que la campagne sur la problématique de la lutte contre la corruption, la fraude et les infractions similaires, initiée par la Halc, concerne tous les acteurs privés et étatiques.

Gloria Imelda Lossele

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Les cadres promus soumis à une évaluation

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a rappelé, le 28 septembre, aux cadres promus aux postes de responsabilité dans les établissements qu'ils signeront des contrats de performance pour l'évaluation de leur rendement.

Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a donné l'information dans son allocution d'ouverture des travaux de la 24e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel, organisée sur le thème « *Vers un système d'évaluation des connaissances et compétences techniques et professionnelles selon l'approche par compétence* ».

Cette session se tient du 28 au 30 septembre à Brazzaville et permet aux participants de faire le point sur l'exécution des engagements pris lors de la 23e session de l'année dernière, repenser le système de formation et d'évaluation théorique afin de l'adapter aux impératifs de l'approche par compétence. Ils ont également la mission de faire la

première évaluation des baccalauréats et brevets techniques ainsi que professionnels à tour unique, l'évaluation de la commission de lutte contre la fraude, la corruption et autres pratiques de répression en milieu scolaire mise en place lors du déroulement des examens d'Etat ainsi que dégager les perspectives pour la rentrée prochaine.

Le ministre a annoncé une initiative de mise en œuvre des « Ecoles productives » qui sera lancée à Souanké, dans le département de la Sangha, et à Sibiti, dans la Lékoumou, avec le planting d'arbres fruitiers de huit hectares, dont quatre au Collège d'enseignement technique agricole d'Elogu et quatre autres au lycée technique agricole de Moulimba.



Les participants lors de l'ouverture du Conseil national de l'enseignement technique et professionnel/Adiac

« *Nous installerons progressivement le management par compétence et la promotion par mérite. Dans cet ordre doit se comprendre la mise en œuvre du nouvel organigramme visant l'efficacité, la technicité et l'efficience dans l'action du ministère* », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a souligné l'ouverture prochaine

des nouvelles écoles dont l'École nationale de génie de Kintélé, l'École nationale de mines de Souanké ainsi que des nouveaux investissements.

Pour sa part, le directeur général de l'Enseignement professionnel, Christophe Lia, également secrétaire permanent du Conseil national, a circonscrit son mot de

circonstance sur la refondation de ce sous-secteur de l'enseignement à travers les réformes apportées. Selon lui, pour les enseignants, l'évaluation signifie une mesure ou un contrôle à l'aide des critères déterminés avec des acquis d'un élève ou de la valeur d'un enseignement.

Lydie Gisèle Oko

GENRE

Les femmes déplorent l'absence des textes d'application des lois

Les représentantes des partis, des groupements politiques et des associations féminines ont demandé, le 29 septembre, au secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme d'accompagner les pouvoirs publics dans l'élaboration des textes d'application des lois adoptées et promulguées.

Le Conseil consultatif de la femme a clôturé le 29 septembre à Brazzaville la série de rencontres qu'il a initiées depuis le 2 juillet dernier avec les différentes catégories socio-professionnelles des femmes. La secrétaire exécutive de ce conseil, Antoinette Kebi, était face aux représentantes des partis, des groupements politiques et que des associations féminines.

Une occasion pour elle de vulgariser le décret portant création du conseil et de recueillir les préoccupations des femmes concernant, entre autres, l'application de leurs droits ; d'identifier les problèmes liés à l'émancipation de la femme.

La cheffe de division de la condition féminine au Parti congolais du travail, Gilda Rosemonde Moutsara Gambou, a souligné l'absence des textes d'application des lois votées par le Parlement. « S'agissant des attentes, il faut que les femmes puissent déjà prendre conscience de leurs droits et que le conseil puisse donner la possibilité à toutes les femmes de pouvoir jouir de leurs droits et être un vé-



Antoinette Kebi entourée de deux secrétaires Adiac

ritable accompagnateur dans l'application des lois et surtout aboutir aux textes d'application», a-t-elle déclaré.

De son côté, Antoine Kebi s'est félicitée de cette approche qu'elle a jugée concluante au regard des préoccupations re-

cueillies auprès des femmes à différents niveaux. « Aujourd'hui, nous sommes avec les partis et groupements politiques ainsi que les associations féminines. Il y a beaucoup de préoccupations qui nous ont été livrées en

tant que femmes politiques, femmes des associations en fonction de ce que chaque groupe a apporté comme pierre à l'édification de notre société », a expliqué la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme.

Elle a, en outre, relevé la faible représentativité des femmes aux postes de direction. « Nous pouvons aussi relever l'absence des textes d'application. Au niveau de notre gouvernement, beaucoup de lois sont promulguées mais il y a très peu de textes d'application, ce qui fait que les décisions prises en amont ne sont pas suivies d'effet en aval. À l'issue de ces différentes rencontres, nous allons continuer à peaufiner la réflexion et faire une analyse pertinente pour apporter nos suggestions au gouvernement et si c'est nécessaire, nous allons mener des études pour approfondir les différentes questions », a-t-elle dit.

La secrétaire exécutive du Conseil a, par ailleurs, rappelé quelques dispositions de l'article 27 de la Constitution qui garantit la « liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation ». Selon elle, si la loi sur la parité tarde à être adoptée, la représentativité de la femme dans les fonctions électives est assurée.

Parfait Wilfried Douniama

«...Il faut que les femmes puissent déjà prendre conscience de leurs droits et que le conseil puisse donner la possibilité à toutes les femmes de pouvoir jouir de leurs droits et être un véritable accompagnateur dans l'application des lois et surtout aboutir aux textes d'application »

Lancement d'une campagne contre les violences faites aux femmes à Brazzaville

La campagne contre les violences basées sur le genre (VBG) en milieu des jeunes, a été lancée officiellement le 29 septembre à Brazzaville sur l'initiative du Réseau africain des jeunes et adolescents en population et développement (Afriyan-Congo).

Cette opération de sensibilisation va à n'en point douter, doter les responsables, membres des associations et plateformes des outils permettant d'éveiller la conscience des populations sur l'urgence et la nécessité de combattre les abus et harcèlement sexuel sur la jeune fille.

Les violences physiques et psychiques perpétrées par l'homme sur la jeune fille, a précisé Jean Claude Mouviyoi, conseiller à la jeunesse et à l'éducation physique, constituent une atteinte grave aux droits de l'homme. Tout en saluant l'initiative d'Afriyan, le représentant du ministère en charge de la Jeunesse a interpellé la conscience des citoyens quant à l'urgence de lutter contre toutes les formes de violences basées sur le genre enregistrées au Congo afin, dit-il, de restaurer la dignité de la jeune fille souillée par les inciviques.

Cette campagne de sensibilisation vise, selon le Dr Achille Lanzy, chargé des programmes des jeunes au Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), à sensibiliser les jeunes aux violences basées sur le genre pour évaluer leur ampleur et leurs conséquences sur la jeunesse mais également au sein de la société congolaise afin de susciter des initiatives pour sou-



Les participants à l'issue de la formation Adiac VBG pour couvrir environ 5000 adolescents et jeunes.

tenir d'une part ses victimes, et d'autres part de faire de la prévention en vue de faire baisser l'ampleur de ce phénomène.

La campagne qui implique les jeunes organisés en réseaux durera dix jours puis et se déroulera à 70% sur les réseaux sociaux. Elle se réalise grâce à l'appui du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, lequel bénéficie lui aussi de l'appui technique et financier du Fnuap.

« Aujourd'hui, la plupart des adolescents et des jeunes sont connectés aux réseaux sociaux électroniques. La

pandémie de la Covid-19 a rendu difficile ou impossible d'organiser une grande campagne physique avec une participation de beaucoup de personnes. Nous utiliserons les réseaux sociaux à travers lesquels nous pourrions atteindre les jeunes sur toute l'étendue du territoire », a expliqué le Dr Achille Lanzy.

Avec les moyens limités, cette opération ne couvre pour l'instant pas toute l'étendue du territoire national. Elle ne concerne que les villes notamment Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou. Et dans la projection, ce travail de longue haleine ne peut pas

s'achever en si peu de temps. C'est pour cette raison qu'ils entendent mobiliser davantage des fonds pour pouvoir couvrir progressivement d'autres villes du pays.

La campagne rappelons-le, vise à former les jeunes leaders sur la communication concernant la prévention des VBG et la promotion des services disponibles puis apporter un appui multiforme de la campagne à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou avec l'implication des plateformes des adolescents et jeunes. Les initiateurs espèrent atteindre la barre de soixante leaders des jeunes formés sur la prévention des

« Ce n'est pas un travail que nous allons faire aboutir dans les dix jours qui vont durer la campagne. Mais, nous essayerons de faire tout pour que les jeunes soient davantage impliqués dans toutes les villes pour que ce phénomène des VBG puisse drastiquement diminuer dans notre pays. L'année prochaine, nous allons mobiliser des fonds nécessaires pour pouvoir couvrir progressivement d'autres villes de notre pays », a commenté Achille Lanzy.

James Golden Eloué



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv



+336 11 40 40 56



info@adiac.tv



B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVERTURE DU FORUM DES ÉTUDES 2021 DE CAMPUS FRANCE

Campus France Congo lance la 6ème édition du Forum des études et de l'orientation en France et au Congo. Cet événement annuel se tiendra du 28 au 30 septembre à l'Institut français du Congo (IFC), de Brazzaville et du 1er au 2 octobre à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), de Pointe-Noire.

Le Forum des études et de l'orientation est organisé en partenariat avec les Ministères de l'Enseignement Technique et Professionnel de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ainsi que de l'Enseignement préscolaire primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

L'Ambassadeur de France au Congo, S.E. François BARATEAU procédera à l'ouverture officielle de ce 6e Forum, le mardi 28 septembre, à 9h00, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. A ses côtés, prendront part à la cérémonie, le Ministre Ghislain Thierry MAGUËSSA EBOME ainsi que les représentants des Ministres Edith Delphine EMMANUEL ADOUKI et de Jean-Luc MOUTHOU. Le Vice-recteur de l'Université Marien NGOUABI ainsi que le Directeur de l'Institut supérieur des Sciences géographiques de l'Université Denis SAS-SOU N'GUESSO seront également présents.

Cet événement se tiendra en présentiel dans le respect des jauges sanitaires. Toutefois, afin d'offrir à la possibilité à tous les intéressés de suivre et d'interagir durant les conférences de l'IFC et de la CCI, le Forum des études et de l'orientation de Campus France sera intégralement diffusé sur sa page Facebook (@CampusFrance-Congo) ainsi que sur les ondes de la Radio citoyenne des jeunes et de DRTV. Une attention toute particulière a été accordée à cette ouverture au plus grand nombre.

Ce Forum des études est un véritable rendez-vous annuel entre la France et le Congo. Il permettra aux étudiants congolais de découvrir l'offre française d'enseignement supérieur. Le Forum a également la force de mettre en lien les futurs bacheliers avec des professionnels de l'enseignement. Ces échanges concrets et directs leur permettront d'avoir des visions plus précises des métiers envisageables au Congo après des études supérieures en France.

La France, pôle d'attraction touristique et universitaire, demeure la première destination des étudiants francophones internationaux.

Le cadre de vie, la culture, les variétés régionales ou encore la gastronomie française maintiennent l'Hexagone en tête des destinations de choix pour accueillir les meilleurs étudiants du monde.

Au-delà de l'aspect orientation, le Forum des études promouvra les filières porteuses d'emploi au Congo. Les étudiants congolais pourront ainsi découvrir des secteurs méconnus ou encore peu valorisés: entrepreneuriat, agronomie, agriculture, foresterie ou encore la gestion de l'eau, des domaines qui nécessitent de hautes compétences

pour permettre au Congo relever les défis environnementaux et socio-économiques auxquels le pays est et sera confronté. Les intervenants professionnels soigneusement choisis par Campus France en lien avec l'Ambassade de France, permettront d'apporter un regard nouveau aux participants sur plusieurs métiers, et contribueront en amont ainsi qu'à leur manière, au projet de diversification économique de la République du Congo.

Plusieurs thématiques seront abordées lors du Forum :

Les métiers de la Terre, de l'environnement et de l'eau; Les métiers de la logistique et du pétrole;

Les métiers de la santé;

Les métiers de la recherche et de l'enseignement;

Les métiers en droit, comptabilité et ressources humaines.

Le programme complet de l'événement est disponible sur le site internet de Campus

France Congo (<https://www.congobrazzaville.campusfrance.org/forum2021>)

Une fois de plus, à travers cet événement, Campus France ainsi que l'Equipe France au Congo, renouvellent leur engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et démontrent leur volonté de renforcer les liens qui unissent la France et le Congo en matière de formation universitaire./.

mardi 28/09	mercredi 29/09	jeudi 30/09	vendredi 01/10	samedi 02/10
à Brazzaville et en ligne	à Brazzaville et en ligne	à Brazzaville et en ligne	à Pointe-Noire et en ligne	à Pointe-Noire
Cérémonie d'ouverture 09h00-10h00	Faire une carrière en Comptabilité, Finance, Audit 09h00-10h00	Le domaine de la physique- chimie 09h00-10h00	Les métiers du pétrole 09h00-10h00	La procédure Etudes en France 09h00-10h30
L'importance de l'orientation 10h15-11h15	Les études et carrières juridiques 10h15-11h15	Faire une carrière dans l'informatique 10h15-11h15	Les métiers de la logistique 10h15-11h15	L'importance de l'orientation 10h45-11h45
Les études supérieures au Congo 11h30-13h00	Faire une carrière en Ressources Humaines 11h30-12h30	La recherche et le métier d'enseignant chercheur 11h30-12h30	Devenir ingénieur 11h30-12h30	Cérémonie de clôture 12h00-12h45
La procédure Etudes en France 14h00-15h30	Les métiers de la forêt 14h00-15h00	Les études et les métiers de la santé 14h00-15h00	Les études supérieures au Congo 14h00-15h30	
Les études en France : la vie à l'université 15h45-16h45	Travailler dans l'agronomie et l'agriculture 15h15-16h15	Les métiers de la biologie 15h15-15h45	Témoignages d' alumni 15h45-16h45	
Témoignages d' alumni 17h00-18h00	Les métiers dans la gestion de l'eau 16h30-17h30			

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

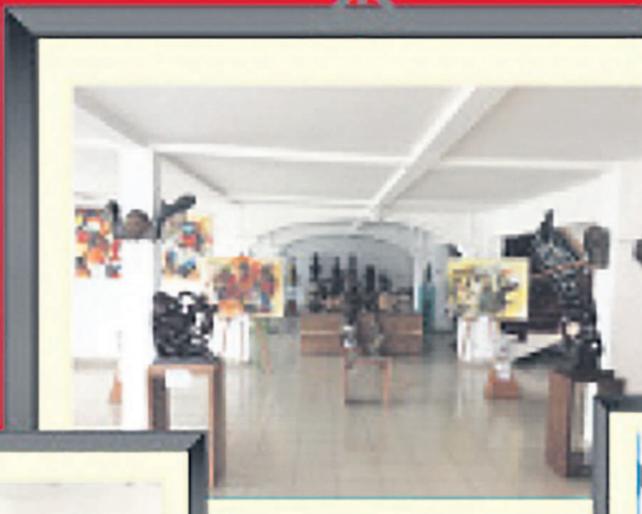
Expositions et projections

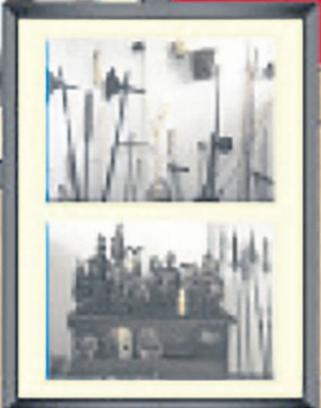
SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité







Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
 Immeuble les manguiers (Mpila)
 dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Missiet Bernelle Ralvie, née le 22 novembre 2002 à Djambala, fille de Missiet Jean Pierre et de Tsona Sophie Rosalie, je souhaite désormais être appelé Missiet-Kifoula Bernella Ralvie.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois(3) mois.



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

↑

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h - 19h)
Samedi (9h - 13h)

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo



CONGO-FMI

Reprise des discussions sur les réformes financières

Le gouvernement congolais vient de conclure, le 24 septembre, une consultation avec le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI). Les deux parties sont favorables à un nouvel accord de financement.



Le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public/DR

Le conseil d'administration du FMI a demandé, à l'issue des négociations, aux autorités congolaises de renforcer la gouvernance et la transparence pour permettre au pays d'obtenir son financement et d'autres partenaires au développement. « Les administrateurs se félicitent

de l'intention des autorités d'engager des discussions avec le FMI sur un éventuel accord de facilité élargie de crédit », souligne l'institution financière.

La République du Congo devrait renouer avec la croissance dès 2022, selon les estimations du

FMI, après plusieurs mois de contraction due à la pandémie de covid-19 et à la baisse des prix du pétrole. Mais une incertitude « considérable » entoure le retour de la croissance de l'économie congolaise, que les experts du FMI attribuent essentiellement aux obstacles structurels, à la

fragilité du secteur hors pétrole et aux phénomènes climatiques.

Au cours de ces discussions, les partenaires du pays ont aussi insisté sur l'importance de faire progresser les réformes structurelles en soutien à la diversification économique et à l'adaptation aux changements climatiques. Le gouvernement congolais est invité à poursuivre ses efforts d'assainissement de l'environnement des entreprises, à faciliter les investissements du secteur privé et à favoriser la compétitivité. En matière de gouvernance, les administrateurs du FMI ont salué des progrès accomplis dans l'adoption d'une nouvelle loi anticorruption et encouragé l'accent mis sur la mise en œuvre de « l'architecture anticorruption », soutenue par des mesures visant à améliorer la gestion des fi-

nances publiques. Sur ce sujet, explique un expert du Centre régional d'assistance technique du FMI (Afrifac), il est recommandé un remodelage de l'organigramme du ministère des Finances, afin de l'adapter aux standards.

Ce changement vise, ajoute la même source, à rétablir les trois degrés de responsabilités : des responsables physiques, des équipes opérationnelles et des entités de contrôles pour un meilleur suivi des réformes envisagées. « La relation entre le Congo et le FMI s'est assainie et la conclusion d'un programme d'appui est sur la bonne voie. Les discussions ont été intenses ces derniers temps, avec un engagement remarqué de l'actuel ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public », confie l'expert de l'Afrifac.

Fiacre Kombo



Départ:
tous les Samédis

Contacts
(+242) 06 702 15 25
05 311 91 99



DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!





Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com

COMMÉMORATION

Le 141^e anniversaire de Brazzaville au rythme de la rumba congolaise

Célébré sur le thème « Brazzaville et la rumba congolaise », le 141^e anniversaire de la fondation de Brazzaville s'étendra du 5 au 7 octobre autour des tables rondes, des projections documentaires et d'une exposition.

Initiée par l'Institut français du Congo (IFC) en partenariat avec la mairie de Brazzaville, Les Dépêches de Brazzaville et le ministère de la Culture et des Arts, la commémoration du 141^e anniversaire de Brazzaville mettra l'accent sur la rumba congolaise, dont la campagne d'inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité se fait conjointement en ce moment avec la République démocratique du Congo. L'événement permettra, ainsi, au public de découvrir des documentaires retraçant l'histoire de la rumba congolaise, une exposition ainsi qu'un cycle de conférences réunissant des experts de la musique congolaise.

L'ouverture de ce rendez-vous, le 5 octobre, se fera par la projection du documentaire « Hommage à Edo Ganga », réalisé en 2020 par Prince Kloz Baloubeta et produit par l'IFC. Le film laisse à voir un concert présenté par Médard Milandou avec la participation des artistes musiciens Zao, Roga-Roga et biens d'autres en hommage au dernier des fondateurs du mythique orchestre Les bantous de la



L'exécution de la rumba DR

capitale, Edo Ganga, décédé l'année dernière.

S'en suivra, dans la même journée, une conférence sur le thème « L'histoire de la rumba à Brazzaville, au Congo », ainsi que le vernissage d'une exposition collective dévoilant les pochettes de vinyle, coupures de presse, photos des lieux

et figures emblématiques de la rumba congolaise. Un travail regroupant le photographe Désiré Kinzenguélé, Nicolas Bissi, le collectif Bisso na Bisso et Les Dépêches de Brazzaville.

Le lendemain de l'ouverture sera ponctué par la diffusion du documentaire « Hommage à Franklin Bou-

kaka », un film d'environ 1h 20 mn réalisé également l'an dernier par Prince Kloz Baloubeta. Visionnaire, humaniste, ardent défenseur de la cause des Noirs, le musicien congolais Franklin Boukaka aurait eu 80 ans en 2020. Pour lui rendre hommage, Zao, l'orchestre Kimbanguiste et le

choeur Jubilate Deo ont repris ses plus grands succès. Un concert assaisonné de témoignages de ceux que l'artiste a connus et inspirés. La dernière journée de ces moments de célébration permettra au public de suivre la diffusion du film documentaire « Sur les chemins de la rumba », de David Pierre Fila. Sorti en 2014 et d'une durée d'environ 1h 38 mn, le long-métrage fait voyager avec une simplicité apparente à travers un cheminement de l'autre côté du monde. Le film entraîne donc le spectateur à travers les côtes africaines, du Bassin du Congo, de Cuba... afin de lui partager l'harmonie, la beauté, des hommes et femmes, ainsi que des paysages qu'incarne cette musique.

Notons que plus qu'un genre musical, la rumba est un héritage commun des deux Congo, qui a connu sa maturité après l'indépendance des pays africains dans les années 1960. Les pères fondateurs sur le plan national sont, entre autres, les artistes Ganga Edo, Franklin Boukaka, Pamelou Mounk'a, Antoine Moundanda, etc.

Merveille Atipo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARCHITECTURE

L'événement célébré à l'IFC

La célébration aura lieu le 5 octobre à travers une conférence débat sur le thème « Les enjeux de la construction et du développement urbain à Pointe-Noire : anticiper pour réduire les vulnérabilités ».

La conférence programmée est la bienvenue lorsqu'on sait que Pointe-Noire, capitale économique du Congo, est aujourd'hui confrontée aux problèmes de l'urbanisme incontrôlé et d'érosions qui ne cessent de causer des dégâts. Elle réunira des experts en architecture, urbanisme, érosion et géologie. L'occasion permettra d'évoquer, entre autres, les causes, conséquences et surtout les solutions aux différents problèmes propres à la situation urbaine et architecturale de Pointe-Noire.

Créée en 1985 à l'initiative de l'Union internationale des architectes, la Journée internationale de l'architecture est célébrée chaque année, le premier lundi du mois d'octobre. Elle a pour but de reconnaître le travail accompli par les architectes et célébrer les grandes œuvres architecturales mondiales. Cette année, au niveau international, l'événement sera célébré le 4 octobre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

